

**Note d'information sur la fiche de contrôle pour
l'intégration du genre et du changement
climatique dans les projets**

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION.....	1
1.1.	Contexte et argumentaire.....	1
1.2.	Contexte stratégique	1
1.3.	Objectifs.....	2
II.	POINTS D'ENTREE POUR L'INTEGRATION DU GENRE ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE CYCLE DE PROJET.....	2
2.1.	Identification du projet.....	2
2.2.	Préparation du projet.....	3
2.3.	Evaluation du projet.....	5
III.	MISE EN OEUVRE, SURVEILLANCE ET SUPERVISION DU PROJET	9
3.1.	Exécution / Surveillance du projet	9
3.2.	Achèvement et évaluation du projet.....	10

Annexe 1 : Glossaire

Annexe 2 : Analyse genre et changement climatique

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BAD	: Banque Africaine de Développement
CRMA	: Stratégie en matière de Gestion du Risque Climatique et d'Adaptation aux changements
CCNUCC	: Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
DSP	: Document de Stratégie Pays
DSRP	: Document Stratégique de réduction de la Pauvreté
ESA	: Etude Environnementale et sociale
FAD11	: Fonds Africain de Développement phase 11
FAO	: Fonds des Nations unies pour l'alimentation
IFAD	: Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
GAS	: Gaz à effet de serre
GIEC	: Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat
NPC	: Note de Concept Projet
PANA	: Plan d'Action National d'Adaptation
TDR	: Termes de Référence

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte et argumentaire

1.1.1. La Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) adopté en 1992, a marqué la prise de conscience internationale du risque du réchauffement climatique et de la nécessité de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (art.2). Le Protocole de Kyoto en 1997 fut un appui à la CCNUCC et traduisit en engagements quantitatifs juridiquement contraignants pour les pays industrialisés de réduire, de 5,2% entre 2008-2012, les émissions de gaz à effet de serre (GES) considérées comme la cause principale du réchauffement climatique.

1.1.2. Les impacts des changements climatiques affectent différemment les régions, les générations, les classes d'âge et les sexes (GIEC, 2001). Les changements climatiques ont des effets spécifiques sur les femmes et sur les hommes en raison de leurs différents rôles dans la société et l'accès différencié aux ressources sociales, économiques et physiques. En Afrique, les disparités résultant de la position sociale des femmes au sein de la famille et de la communauté sont généralement aggravées par les impacts du changement climatique sur des domaines qui constituent la base des moyens de subsistance pour les femmes (l'alimentation, l'eau et l'approvisionnement en énergie).

1.1.3. Les changements climatiques et les inégalités entre les sexes sont inextricablement liés. D'une part, les changements climatiques freinent les progrès vers l'égalité des sexes et empêche les efforts de réduction de la pauvreté, d'autre part, l'inégalité des sexes peut aggraver les effets du changement climatique. Par conséquent, l'intégration du genre doit non seulement être considérée comme un aspect nécessitant une attention particulière dans les actions visant l'atténuation des risques climatiques, mais aussi comme un facteur important pour l'adaptation afin d'assurer le succès et la durabilité des projets.

1.2. Contexte stratégique

1.2.1. La stratégie à moyen terme de la banque pour la période 2008-2012 de même que le FAD11 reconnaissent que l'égalité de genre est un élément primordial de développement qui doit être intégré au cœur des plans opérationnels. La Banque a adopté en avril 2008 une Stratégie en matière de Gestion du Risque Climatique et d'Adaptation aux Changements (CRMA) qui vise à accélérer les progrès sur la voie de l'élimination de la pauvreté et à contribuer à améliorer durablement les moyens de subsistance des populations. Le CRMA précise que « ...A la faveur de la priorité accordée à la prise en compte des questions de genre et de l'autonomisation des femmes, la Banque accorde une place de plus en plus importante à l'atténuation des effets du changement climatique sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Plus particulièrement, la Banque œuvre avec d'autres partenaires à définir les points d'entrée en ce qui concerne l'intégration des questions de genre dans les cadres traitant du changement climatique ».

1.2.2. La présente fiche de contrôle pour l'intégration des questions de genre et de changement climatique dans les projets de la Banque est élaborée pour rendre efficace la

réponse au changement climatique, à la fois pour la gestion des risques climatiques, l'adaptation et l'atténuation.

1.3. Objectifs

1.3.1. L'objectif d'une Fiche de contrôle sur le Genre et les Changements Climatiques est de mettre à la disposition des chefs de projet un outil pour une intégration efficace des questions liées au genre dans le cadre des programmes et projets en lien avec les changements climatiques. Elle vise à: (i) faciliter l'identification des questions liées au genre et aux changements climatiques ; (ii) donner des points d'entrée en ce qui concerne l'intégration des questions de genre dans les projets traitant des changements climatiques, (iii) donner des orientations aux chefs de projet en matière de prise en compte du genre et des changements climatiques dans la planification, la conception, l'exécution, la surveillance et l'évaluation des projets.

II. POINTS D'ENTREE POUR L'INTEGRATION DU GENRE ET DE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE CYCLE DE PROJET

2.1. Identification du projet

2.1.1. La phase d'identification est le moment le plus approprié pour s'assurer que les aspects genre sont bien intégrés à la problématique du changement climatique dans l'idée du projet. Une bonne analyse sur la compréhension des rôles et relations de genre aidera à la conception du projet pour les aspects de gestion des risques climatiques ainsi que d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques.

2.1.2. A ce stade, il s'agit d'impliquer les hommes et les femmes dans les discussions autour de l'idée du projet, analyser leurs rôles et responsabilités de manière à ce qu'ils en tirent profit comme acteurs, bénéficiaires et responsables.

2.1.3. La note de concept de projet (NCP) doit refléter les aspects liés au genre dans le cadre du projet. La NCP présentant un cadre logique formulera les objectifs, les résultats et activités, les indicateurs de performance et d'impact, le coût de l'opération, et prendra en compte les besoins et les intérêts du genre liés au changement climatique.

2.2. Préparation du projet

2.2.1. Cette étape consiste à approfondir les informations et les données du projet sur l'analyse du genre qui permettra d'améliorer les connaissances sur les vulnérabilités des femmes et des hommes face au changement climatique, de clarifier les spécificités des besoins des hommes et des femmes, afin de trouver des réponses appropriées aux impacts du changement climatique.

2.2.2. Quelque soit le secteur concerné (eau, énergie, infrastructure, agriculture, etc.), les points ci après doivent être pris en compte : (i) les termes de références pour toutes les études de faisabilité et l'EIES doivent refléter le genre ; (ii) L'équipe chargée de la conduite de l'étude doit inclure un-e expert-e genre; (iii) des données désagrégées par sexe doivent être collectées avant le démarrage de l'exécution de projet.

2.2.3. Au stade de la préparation, la collaboration avec les structures chargées du genre dans le pays (Ministère chargé du genre, structure point focal chargée de la Convention sur le changement climatique, les autres institutions étatiques ainsi que les organisations de la société civile travaillant sur le genre et sur le changement climatique ainsi que les institutions de recherches et les partenaires au développement travaillant dans le domaine du genre) est essentielle pour la recherche de données complémentaires.

2.2.4. Il s'agit pour l'équipe de projet, avec les différentes parties prenantes et en fonction des données de l'analyse du genre, de :

Encadré 1 : Adaptation au changement climatique

Les relations de pouvoirs différentiels entre les hommes et les femmes et l'inégalité d'accès et de contrôle sur les ressources font que les hommes et les femmes n'ont pas la même capacité d'adaptation. Les femmes sont plus vulnérables à l'exposition au risque climatique et n'ont pas la même capacité d'adaptation et de récupération face aux impacts du changement climatique.

Les relations de genre conditionnent les stratégies d'adaptation. Par exemple, en raison des rôles de sexe dans la gestion de l'agrobiologie, les femmes ont souvent une meilleure connaissance des variétés de plantes ayant des valeurs nutritionnelles et médicinales. Toutefois, les hommes ayant plus de sécurité foncière ou un accès plus sécurisé à la terre, sont plus incités à contribuer à l'efficacité de la gestion des ressources naturelles et aux contributions nécessaires à l'adaptation.

Gender in Agriculture Sourcebook : FAO, IFAD, World Bank, 2008

Encadré 2 : Atténuation

Les femmes étant en général les principales utilisatrices de combustibles domestiques pour la préparation de la nourriture, leur rôle sur la réduction des émissions de carbone est primordial.

La participation active des femmes dans l'agriculture, et leur dépendance à l'égard de l'énergie de la biomasse, les rend plus aptes à être les principales parties prenantes dans la gestion de l'environnement liée à l'atténuation.

Gender in Agriculture Sourcebook : FAO, IFAD, World Bank, 2008

- Définir des objectifs qui intègrent le genre
- Veiller dans la définition des activités à identifier celles visant la prise en compte du genre dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique,
- Déterminer des activités spécifiques qui s'adressent aux inégalités de genre liées au changement climatique
- Identifier les actions et stratégies d'atténuation au changement climatique qui intègrent le genre ainsi que des mesures d'adaptation sensibles au genre
- Veiller à intégrer des actions spécifiques pour lutter contre les inégalités de genre surtout si ces inégalités ont un impact avéré sur le changement climatique
- Vérifier la capacité des institutions à prendre en charge la question du genre liée au changement climatique

2.2.5. Exemples d'indicateurs genre et changements climatiques :

- Nombre de femmes, d'hommes et autres groupes vulnérables ayant vu leurs revenus baisser ces dernières années en raison des changements dans l'évolution du climat
- Nombre de femmes et d'hommes qui possèdent et utilisent des technologies économes en énergie, qui utilisent des énergies renouvelables
- Nombre de femmes et nombre d'hommes qui accèdent et maîtrisent des technologies écologiques
- Nombre de femmes qui participent à la planification et la recherche sur le changement climatique
- Nombre de d'homme et de femmes impliquées dans la gestion et la conservation des ressources naturelles (eau, forêts, etc...)
- Nombre de ménages dirigés par des femmes ayant reçu une formation et une aide pour la gestion des catastrophes.

Encadré 3

La prise en compte du genre dans les projets et programmes de la Banque implique également de mettre en œuvre des mesures particulières de renforcement des capacités des femmes afin de surmonter les obstacles et favoriser leur pleine participation

L'intégration du genre n'exclut pas les activités spécifiques ciblées. Les interventions spécifiques au genre peuvent viser exclusivement les femmes, les hommes ou les deux pour leur permettre de participer aux efforts de développement et d'en bénéficier de manière égale. Ces mesures temporaires sont nécessaires pour lutter contre les conséquences directes et indirectes sur les changements climatiques qu'engendre la discrimination de genre.

2.2.6. Les documents pertinents à réunir pendant la phase de préparation sont le DSRP, DSP, la Politique Genre et le Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) au Changement Climatique (PANA) s'ils existent, la Fiche de contrôle de la Banque sur l'intégration du genre dans le sous secteur concerné.¹

¹ La Banque, à travers OSUS a élaboré des fiches de contrôle pour l'intégration du genre dans différents secteurs qui sont des outils pertinents pour les chefs de projet

2.3. Evaluation du projet

2.3.1. Les informations complémentaires pourraient être recherchées pour compléter l'analyse genre. La mission d'évaluation doit nécessairement intégrer une experte genre dans l'équipe d'évaluation. Les Termes de référence de la mission devront refléter clairement les aspects liés au genre. Les structures compétentes en genre disponibles seront impliquées pour que les besoins et intérêts des genres soient reflétés dans le rapport d'évaluation.

2.3.2. Les aspects suivants liés au genre et au changement climatique seront abordés dans les secteurs ci-dessous :

Secteur de l'énergie

- Analyser l'utilisation d'énergie des femmes et des hommes et d'autres consommations ayant un impact sur le climat
- Identifier les stratégies d'adaptation développées par les femmes et les hommes en matière d'énergie
- Promouvoir les combustibles alternatifs pour l'utilisation domestique afin de réduire les émissions nocives, de réduire les coûts d'énergie des ménages et de réduire les coûts sanitaires et la charge de travail des femmes et des filles
- Promouvoir les combustibles propres à usage domestique afin de réduire les émissions nocives, de réduire les coûts d'énergie des ménages, et de réduire la charge de travail des filles et des femmes.
- Inclure une composante sur les activités génératrices de revenu afin de permettre l'accès au paiement l'énergie.

Encadré 4

Le changement climatique pourrait modifier la manière dont les femmes et les filles utilisent leur temps pour effectuer les tâches. Les femmes rurales, et les filles étant en général chargées de l'approvisionnement en bois de feu, le temps nécessaire pour la collecte de combustible augmentera probablement avec l'épuisement des forêts, ce qui aura comme conséquence de diminuer le temps pour la production d'aliments ainsi que la participation aux activités génératrices de revenus et pourrait avoir comme conséquence d'affecter la sécurité alimentaire des ménages et le bien-être nutritionnel de la famille.

Secteur de l'eau

Le changement climatique influe directement sur la qualité et l'approvisionnement de l'eau en raison de la différence des relations de genre. Du fait de leur vulnérabilité, les enfants et les femmes enceintes sont physiquement plus touchés par les maladies d'origine hydrique car leur rôle dans l'approvisionnement en eau et l'exécution des tâches domestiques, les rend plus vulnérables aux maladies, telles que la diarrhée et le choléra, qui se développent dans des conditions de dégradation de l'eau.

Aussi, la diminution des ressources en eau va augmenter la charge de travail des femmes et des filles avec des incidences sur leur santé.

Secteur de l'alimentation

La division traditionnelle du travail entre hommes et femmes confine souvent les agricultrices à la production de subsistance destinée à la consommation du ménage. Les aspects importants à soulever sont :

- La définition claire des rôles et responsabilités des hommes et des femmes dans l'alimentation
- La disponibilité de données désagrégées selon le genre dans la zone du projet
- La détermination des facteurs liés au genre qui constituent un risque pour la participation des femmes et leur accès aux bénéfices du projet
- L'identification de mesures visant la sécurité foncière des femmes
- La détermination de mesures pour faire face à l'augmentation de la charge de travail des femmes liée à la baisse de production dans le secteur agricole et de la sécurité alimentaire des ménages
- La détermination de mesures pour faire face aux problèmes de santé liée à la baisse de production dans le secteur agricole et de la sécurité alimentaire des ménages
- La mise en place d'activités de renforcement de capacités des institutions locales à l'identification des vulnérabilités et mesures de réduction des risques.

Tableau 1 : Fiche de contrôle pour l'intégration des questions de genre et de Changement climatique dans le rapport d'évaluation

<p>Chapitre 1: Cadre Stratégique</p>	<p>1.1. Liens du projet avec la stratégie et les objectifs du pays: S'appuyer sur les données sur le genre contenues dans les documents de politique (DRSP, DSP, Profil Genre Pays) pour faire une analyse des impacts du changement climatique sur les relations de genre dans le secteur et déterminer la viabilité du projet ou programme.</p> <p>1.2. Justification et engagement de la Banque : Vérifier si les questions de changement climatique en lien avec le genre sont évidemment mis en relief et justifient pourquoi le projet est nécessaire</p>
<p>Chapitre 2: Description du Projet</p>	<p>2.1 Objectifs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer si la relation entre le genre et le changement climatique a été prise en compte dans le cadre des principaux objectifs du projet. • S'assurer que le projet répond aux besoins pratiques et stratégiques des hommes et des femmes liés au changement climatique. Développer des résultats et des indicateurs explicites en genre. <p>2.2. Composantes du Projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si les composantes et les activités proposées intègrent les considérations liées au genre et le changement climatique. • Précisez quelles sont les justifications avancées pour chaque composante afin de prendre en compte des actions d'adaptation au changement sensibles au genre <p>2.3. Bénéficiaires du projet : Préciser les bénéficiaires directs du projet (Femmes, hommes, ...) et déterminer les critères de genre pour le ciblage des bénéficiaires.</p> <p>2.4. Coût du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'estimation du coût de base doit tenir compte des besoins en données désagrégées complémentaires en genre et changement climatique. • Inclure dans le budget du projet des ressources financières et humaines pour appuyer la réalisation des résultats en genre. <p>2.5. Processus participatif : Les stratégies de participation doivent être inclusives du genre. Identifier des stratégies pour lever les contraintes des différentes parties prenantes (hommes et femmes) pour participer aux activités.</p> <p>2.6. Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet : Prendre en compte les enseignements tirés de la non prise en compte des questions de genre dans les analyses sur le changement climatique dans des projets précédents de la Banque dans le secteur concerné et démontrer comment ces insuffisances ont été surmontées.</p>

	<p>2.7. Principaux indicateurs de performance : Vérifier que les indicateurs proposés tiennent compte de la dimension genre dans le contexte du changement climatique et s'ils sont conformes à ceux de la CRMA.</p>
<p>Chapitre 3: Faisabilité du projet</p>	<p>3.1 Exécution économique et financière: Donner des informations sur l'impact potentiel du projet que les actions d'adaptation au climat sensibles au genre vont entraîner en coûts et avantages économiques. et en termes d'atténuation du changement climatique</p> <p>3.2 Environnement : S'assurer que la préparation du plan EIES décrit les impacts possibles du projet sur le genre et les changements climatiques et qu'il propose des mesures visant à atténuer les effets négatifs sur les hommes et les femmes</p> <p>3.3 Changement climatique: Déterminer s'il existe des risques climatiques inhérents au projet et déterminer quels peuvent être leurs impacts potentiels sur les hommes et les femmes, ainsi que les mesures pour les atténuer.</p> <p>3.4 Au plan social: Vérifier si tous les avantages directs et indirects, quantifiables et non quantifiables ayant trait au genre avec une dimension sociale ont été définis. Et surtout les groupes vulnérables et groupes marginalisés vont voir leur situation s'améliorer.</p>
<p>Chapitre 4: Exécution</p>	<p>4.1 Dispositions d'exécution : Vérifier que la structure d'exécution du projet a en son sein un-e expert-e genre et veillez à intégrer les associations de femmes existantes comme structures partenaires. S'assurer que les préoccupations de prise en compte du genre sont intégrées dans le budget des actions d'atténuation au changement climatique.</p> <p>4.2. Contrôle/Supervision : S'assurer de la sensibilité genre des instruments et outils de suivi et d'évaluation. S'assurer que les indicateurs de résultats intègrent le genre.</p> <p>4.3. Gouvernance : Prendre des dispositions pour que les structures de gestion (comités, cadres, etc.) intègrent des femmes aux postes de responsabilité et s'assurer que les actions de renforcement de capacités (formations, ateliers,) prévoient des quotas pour les femmes.</p> <p>4.4 Durabilité : Vérifier l'engagement soutenu du pays, à travers les instruments juridiques qui permettent la prise en charge de l'intégration du genre après la mise en œuvre du projet. S'il existe des facteurs qui risquent de compromettre la pérennité du projet, alors développer les stratégies conséquentes, évaluer les coûts et indiquer leur mode de financement.</p>

	<p>4.5 Gestion des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les risques majeurs de la prise en compte du genre au niveau de la mise en œuvre et après le projet, et proposer des mesures d'atténuation. • Identifier les obstacles potentiels qui risquent de compromettre la pérennité du projet et développer des stratégies en conséquence.
Chapitre 5: Instrument Juridique	<p>5.1. Instrument juridique : S'assurer que les instruments juridiques reflètent la sensibilité en genre. Vérifier l'engagement du pays pour le changement climatique.</p> <p>5.2. Développement des connaissances : Mentionner les types de connaissances qui doivent ressortir de la mise en œuvre du projet et susceptibles d'être diffusés ou dupliqués au niveau le plus large possible (dans le pays, dans la sous région et au niveau international, sur les sites web etc.). S'assurer des dispositions prises pour la diffusion de ces connaissances et de leur effectivité.</p> <p>5.3. Conditions principales de l'intervention dans le secteur financé par la Banque: Vérifier l'existence de toute caractéristique clé de la stratégie d'intégration du genre dans le projet proposé devant être citées au titre de conditions prêt et/ou s'assurer de l'efficacité de toute entrée.</p> <p>5.4. Conformité aux politiques de la Banque: Vérifier s'il existe des conditions exceptionnelles à présenter au comité par rapport aux questions de prise en compte du genre et de changement climatique.</p>
Chapitre 6 : Management du Risque	<p>6.1. Identifier les risques climatiques potentiels et les résistances au genre dans le pays qui pourraient affecter la mise en œuvre du projet et proposer des stratégies pour y faire face.</p>
Chapitre 7 : Recommandation	<p>7.1. S'assurer que les recommandations de la CRMA de la Banque sont bien prises en compte dans le projet et que l'intervention proposée comporte une stratégie claire visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.</p>

III. MISE EN OEUVRE, SURVEILLANCE ET SUPERVISION DU PROJET

3.1. Exécution / Surveillance du projet

3.1.1. **Lancement du projet :** Cette étape est cruciale pour l'appropriation du projet par les bénéficiaires. A ce niveau :

- S'assurer de l'implication des différentes catégories (associations de femmes, de jeunes, etc.) à la préparation et au déroulement de la mission de lancement

- Associer les structures partenaires : Ministère chargé des questions de genre, structure étatique chargée de la mise en œuvre de la Convention sur le changement climatique, ONG et réseaux de femmes, ONG travaillant sur le changement climatique.

3.1.2. **Exécution** : L'équipe d'exécution doit refléter la sensibilité genre et doit comprendre une personne chargée spécifiquement de cette question. Veiller aussi à inclure dans le programme de formation, la formation continue en genre et changement climatique pour le personnel et les structures partenaires du projet et offrir des outils d'accompagnement suite aux formations.

3.1.3. **Suivi** : S'assurer que le dispositif de suivi-évaluation intègre des résultats et indicateurs sensibles au genre en lien avec le changement climatique.

3.1.4. **Passation des marchés** : Intégrer de manière claire dans les TDR l'expertise en genre ; au niveau de la sélection, donner la priorité au consultant (Bureau d'étude, consultant individuel, ONG, association...) ayant les compétences en genre. S'assurer que la formulation des Dossiers d'Appel d'Offres, l'appel à manifestation d'intérêt prennent en compte les questions de genre. Identifier les canaux les plus pertinents pour une large information du public.

3.2. Achèvement et évaluation du projet

3.2.1. Cette phase vérifie comment le projet a amélioré la prise en compte du genre dans les mesures visant à réduire les risques climatiques. Il présentera les enseignements tirés à partir de réalisations en rapport avec les objectifs de l'égalité du genre inhérents au projet ainsi que les points forts et les faiblesses. L'équipe doit inclure un-e expert-e en genre.

3.2.2. Les aspects suivants doivent être pris en compte lors de l'accomplissement et de l'évaluation du projet :

- Evaluer les résultats de genre obtenus dans le secteur concerné
- Evaluer la qualité et l'utilité des données désagrégées selon le sexe
- Déterminer la durabilité des changements soutenus par le projet sur les court, moyen et long termes (division du travail selon le genre, répartition et distribution de l'accès et du contrôle aux différentes ressources, accroissement de l'habilitation des femmes, impacts du changement climatique sur les hommes et les femmes, ...)
- Analyser les changements dans la participation des différentes parties prenantes
- Evaluer les forces et faiblesses du projet à traiter de la prise en compte du genre dans les actions visant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- Analyser l'évolution de la sensibilité aux questions de genre de l'équipe de projet et des prestataires de service tant privés qu'institutionnels
- Déterminer quelles leçons la Banque peut tirer de ce projet sur la prise en compte du genre dans les stratégies visant à réduire les risques climatiques.

Annexe 1 : Glossaire

Gaz à effet de serre : Ce sont des composantes gazeuses qui contribuent par leurs propriétés physiques à l'effet de serre (un processus naturel de réchauffement de l'atmosphère). L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est un des principaux facteurs à l'origine du réchauffement climatique.

Genre : C'est la traduction de l'anglais *gender*. Ce terme veut mettre en évidence le fait que les rôles féminins et masculins ne sont pas définis par les sexes (caractères biologiques), mais évoluent différemment suivant les situations sociales, culturelles et économiques. Les rapports de genre ont une base culturelle, ils sont définis par la société qui en détermine les activités, les statuts, les caractéristiques psychologiques, etc.

Genre et développement : Se concentre sur la spécificité des rôles, tâches, responsabilités, attentes et chances respectives des femmes et des hommes dans les projets et programmes de développement. L'accent est mis sur les différents acteurs, femmes et hommes, leurs intérêts et fonctions spécifiques dans la société. L'approche GED dépasse le cadre strict de la production et s'étend à la sphère de la reproduction. A partir des rapports sociaux des sexes, le GED tente d'établir des liens entre production et reproduction pour trouver la source de la marginalisation des femmes. La division socio-sexuée du travail est identifiée comme étant la cause principale qui empêche la pleine participation des femmes au développement. Cette approche soutient un type de développement plus équitable qui ne privilégie pas uniquement la productivité, mais met fin aux rapports d'inégalité et prend en compte les besoins essentiels.

Développement durable : Le développement durable associe obligatoirement la préservation de l'environnement, le progrès social et la bonne gouvernance économique, mais aussi la perspective genre.

Analyse de genre : Etude des différences existant dans les conditions, les besoins, les indices de participation, l'accès aux ressources, au développement, à la prise de décision, etc. – entre hommes et femmes en fonction des rôles traditionnels attribués.

Données désagrégées selon le genre : Collecte des données et analyse des résultats selon le genre (Par ex : données sur le statut social et les rôles socio-économiques des différents groupes de femmes et d'hommes).

Discrimination fondée sur le genre : Comportement refusant aux individus hommes ou femmes, l'égalité de traitement à laquelle ils aspirent ou ont droit.

Division du travail selon le genre : système social où les deux sexes jouent chacun une série de rôles qui découlent du genre. Cette répartition n'est pas basée sur les aptitudes mais sur le genre. La division du travail selon le genre est l'enjeu fondamental des rapports sociaux de sexe en vue de légitimer les rapports hiérarchiques entre les hommes et les femmes.

Egalité entre les hommes et les femmes : Un concept politique qui suppose que les femmes et les hommes jouissent de façon égale des biens, opportunités, ressources et récompenses reconnus par la société. Etre égale ne signifie pas être identique. Pour réaliser cette égalité, il faut modifier les pratiques institutionnelles et les relations sociales qui renforcent et entretiennent les disparités entre les hommes et les femmes.

Équité de genre : Traitement juste et impartial des personnes de toutes les catégories sociales sans considération de critères tels que le sexe, la race, la religion, etc. Ce concept remet en question la division du travail selon le genre comme cause de la discrimination et prône l'équité de genre grâce aux mesures incitatives.

Intégration effective des questions de genre (*mainstreaming*) : processus d'identification, de prise en compte générale et d'intégration des besoins et des intérêts des femmes et des hommes dans tout programme, politique, stratégie, activité administrative ou financière.

Indicateurs sexo-spécifiques : Indicateurs selon les sexes, permettent de mesurer des inégalités entre femmes et hommes, par exemple dans le domaine de la pauvreté, des violences, de l'éducation, du VIH/SIDA, de la représentation politique.

Formation aux questions de genre : mise à disposition d'une formation théorique et pratique afin d'augmenter la possibilité de réaliser l'analyse et la sensibilisation aux questions de genre et ce faisant, de reconnaître et traiter ces questions dans le processus de programmation.

Manque de conscience des spécificités selon le genre : inaptitude à percevoir les différences de rôles et responsabilités entre les hommes et des femmes et conséquemment incapacité à concevoir que les politiques, programmes et projets peuvent avoir une incidence différente sur les hommes et les femmes.

Sexe : variable biologique qui différencie les espèces entre mâles et femelles ; dans l'espèce humaine, les hommes et les femmes.

Annexe 2 : Analyse genre et changement climatique

Extrait de l'article "Dimensions genre et changement climatique" in La parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture SOURCEBOOK, FIDA, FAO, Banque mondiale

Impacts du changement climatique

Le changement climatique peut altérer les activités des populations ainsi que le temps mis pour effectuer ces activités, ce qui contribue à affecter de manière différente les hommes et les femmes. Dans les zones rurales par exemple, ce sont les femmes et les jeunes filles qui approvisionnent généralement les ménages en eau et en bois de chauffe. Le temps nécessaire à la collecte de l'eau et du bois va probablement augmenter avec les pénuries d'eau et la déforestation. La diminution du temps que la femme consacre à la production et à la préparation des aliments ainsi qu'à la participation aux activités génératrices de revenus, contribuerait à la sécurité alimentaire et au bien-être nutritionnel du ménage.

Adaptation

Au niveau local, les agriculteurs s'adaptent continuellement aux changements climatiques. Ils changent de cultures ou de variétés, choisissent des périodes de récolte et de semence différentes, modifient la gestion des terres, et utilisent des techniques d'extraction d'eau efficaces (FAO 2007). Un changement climatique sur un long terme pose un nouveau type de problèmes aux agriculteurs, qui dépendent des ressources naturelles ; par conséquent, aux niveaux national et international, les gouvernements et les agences de développement jouent un rôle fondamental en matière de renforcement des capacités des agriculteurs à faire face et à s'adapter à un environnement changeant (Soussain, Burton, and Hammil 2003). La capacité d'adaptation des populations est fonction de la manière dont elles exploitent les ressources pour maximiser leurs moyens de subsistance (Masika 2002) ; l'adaptation dépend par conséquent des facteurs tels que la situation économique, la technologie, la santé, l'éducation, l'information, les compétences, l'infrastructure, l'accès aux biens et les capacités de gestion (IPCC 2001). Les rapports de force différenciés entre les hommes et les femmes, et les inégalités en matière d'accès aux biens et de leur contrôle, signifie que les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes capacités d'adaptation. Au contraire, les femmes ont une vulnérabilité spécifique, sont exposées au risque et sont dotées d'une grande capacité de riposte et d'adaptation aux impacts du changement climatique (Masika 2002). Même si les femmes sont généralement vulnérables aux impacts du changement climatique, elles jouent cependant un rôle déterminant quant à l'adaptation aux impacts y afférents dans leur quête de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance pour leurs familles.

Les questions de genre inspirent les stratégies d'adaptation en termes de définition de la manière dont les hommes et les femmes peuvent apporter leur contribution. Du fait de la différenciation des rôles entre les hommes et les femmes dans le domaine de la gestion de la biodiversité agricole par exemple, les femmes ont une meilleure connaissance des variétés de plantes qui recèlent des valeurs nutritionnelles et médicinales importantes (FAO 2005). En tant que garantes des semences, les femmes connaissent généralement

une variété de ressources génétiques pouvant s'adapter à des conditions climatiques variées, telles que la résistance à la sécheresse ou aux insectes ravageurs. Toutefois, les hommes ayant un accès plus stable aux terres ou à la propriété foncière, ils sont plus motivés à participer à une gestion saine et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, et à apporter la contribution nécessaire à l'adaptation.

Généralement, le genre détermine également qui reçoit les intrants nécessaires aux stratégies d'adaptation. D'une manière générale, les nouvelles technologies agricoles ne sont pas accessibles aux femmes. Par exemple, les agents de vulgarisation présentant les nouvelles variétés de plantes ayant une forte résistance à la sécheresse et une tolérance à la chaleur parlent rarement aux cultivatrices (Kurukulasuriya and Rosenthal 2003).

Il existe une composante du genre pour les stratégies poursuivies et les conséquences de l'adaptation; Par exemple, à New South Wales, en Australie, les femmes délaissent les plantations pour chercher du travail ailleurs, ce qui permet aux hommes de rester dans l'agriculture. Par contre, dans d'autres régions touchées par la sécheresse, les hommes partent et laissent les femmes, qui n'ont pourtant pas beaucoup de ressources, s'occuper de l'agriculture. Dans l'un ou l'autre cas, la sécheresse désagrège les relations traditionnelles entre les hommes et les femmes (Alston 2006).

Mesures d'atténuation des impacts

Les mesures d'atténuation des impacts tournent autour de la réduction des gaz à effet de serre et de la promotion des puits de carbone pour les absorber (Boyd 2002). Bien que la responsabilité des émissions de carbone incombe principalement aux pays industrialisés, l'utilisation de l'énergie fossile et des procédés industriels, la pauvreté rurale, et l'agriculture de subsistance sont également à l'origine d'une partie des émissions de gaz carboniques provoquées par la déforestation et les changements des utilisations des terres. Par ailleurs, les femmes et les hommes pauvres des zones rurales n'ont pas généralement accès aux services utilisant de l'énergie verte, qui ne dégradent pas l'écosystème ou n'entraînent pas des changements environnementaux. Les ménages des zones rurales dépendent essentiellement de la biomasse pour la préparation des repas et le chauffage. Puisque ce sont les femmes qui préparent les repas, leur choix des combustibles utilisés pour la cuisine et la décision sur leur efficacité pourraient réduire les émissions de carbone. Le faible niveau d'éducation des hommes et des femmes d'une famille limite leurs connaissances des options d'atténuation des impacts, telles que l'utilisation des appareils utilisant de l'énergie verte (Lambrou et Piana 2006a). Par conséquent, si les questions de développement de l'énergie durable (énergie renouvelable et l'énergie verte) et le transport durable font l'objet d'une attention accrue, il est important d'encourager et de renforcer la participation des acteurs clés. Par le rôle actif qu'elles jouent dans l'agriculture et leur dépendance de la biomasse, les femmes sont les parties prenantes naturelles de la gestion saine de l'environnement, l'atténuation des impacts climatiques (Denton 2002).